

Service Direction
Tél. : 04 77 43 92 95

Comité Syndical du SIEL

Séance du 11 juin 2018

Projet de compte-rendu de la réunion

SOMMAIRE

I.	POINT D'ACTUALITE	3
II.	ORDRE DU JOUR.....	4
1. -	Approbation du compte rendu de la réunion du comité du 09 février 2018	4
2. -	Projet de comptes administratifs et comptes de gestion 2017	4
3. -	Affectation du résultat du compte administratif 2017	6
4. -	Projet Budget Supplémentaire 2018.....	7
5. -	Bilan des acquisitions et cessions des biens immobiliers opérées par le SIEL en 2017.....	7
6. -	Facturation usagers du réseau Mobiloire IRVE	8
III.	INFORMATIONS GENERALES	8
a)	Synthèse des comptes rendus des réunions du Bureau du 09 février et du 09 avril 2018.....	8
b)	Rapport d'activité des services 2017	10
c)	Débat pour la Programmation Pluriannuelle de l'Energie.....	10
IV.	QUESTIONS DIVERSES.....	11

Le 11 juin 2018, à 17 h 00, s'est réuni, à MONTBRISON, Espace « Guy Poirieux », le Comité du Syndicat Intercommunal d'Energies du département de la Loire, sous la présidence de Monsieur Bernard Laget, Président du SIEL.

M. Boris BESSEY, Délégué de commune de Saint-Vincent-de-Boisset, est désigné secrétaire de séance.

M. le Président excuse M. Fournier, Président d'honneur, qui ne peut être présent du fait de la réunion du Parlement à Versailles avec M. MACRON, Président de la République.

I. POINT D'ACTUALITE

Monsieur le Président propose aux membres du Comité de débiter par un point d'actualité permettant de faire état des sujets en cours et d'apporter un certain nombre d'informations sur les activités du Syndicat.

Qualité de l'air dans les bâtiments publics

Suite au déroulement de l'atelier « Qualité de l'air » avant la séance du Comité, M. le Président précise qu'une fiche explicative a été remise aux participants et informe qu'il n'y a aucune obligation à ce jour, de faire intervenir un prestataire, un simple autodiagnostic suffit.

Voyage d'études énergie et bois

M. le Président précise que ce voyage d'études a été organisé à Bordeaux en partenariat avec l'AMF42 et Fibois42. Il était ouvert à l'ensemble des délégués, 35 personnes étaient présentes, le planning de ce déplacement a permis aux participants de visiter sur 2 jours plusieurs installations d'énergies renouvelables : un parc éolien à Bajouze dans le Puy-de-Dôme puis une construction en bois, l'école de la commune de Noailles dans le département de la Corrèze et un champ photovoltaïque de 250 hectares près de Bordeaux. La sortie s'est terminée par la visite d'une unité de méthanisation au Biogaz de Cestas. Le deuxième jour a été l'occasion d'échanger avec le syndicat d'énergies de la Gironde dont le Président est M. PINTAT, Président de la FNCCR. M. le Président précise que ce type de voyage d'études sera renouvelé dans 2 ou 3 ans.

Conférence des Présidents du 28 mai 2018

M. le Président indique que la Conférence des Présidents des EPCI s'est réunie le 28 mai. Elle a principalement débattu des projets suivants :

- Comment mieux associer les élus du territoire ?
- Comment mesurer la représentativité ?
- Comment intégrer la dualité EPCI/communes ?
- Comment construire les orientations nouvelles ?

Pour se faire, il a été décidé de lancer une enquête auprès des délégués du SIEL. Il sollicite les élus présents pour que chacun prenne le temps de répondre à cette enquête afin que la synthèse reflète les attentes des collectivités. Lors de la Conférence deux mesures ont été prises :

- Mettre en place un Groupe de Travail « Finances » constitué de membres du Bureau placés sous l'autorité du Vice-Président des finances, M. Joly et d'un Vice-Président ou délégué aux finances de chaque EPCI. Ce Groupe de Travail se réunira 3 fois par an lors des principales étapes des budgets.
- Du fait de la nouvelle Conférence des Présidents, l'ancienne Conférence portant sur le THD a été dénommée Comité de Pilotage Numérique. Il est composé de Présidents ou Vice-Présidents en charge du numérique de chaque EPCI, de l'Etat (Préfecture de Région et Préfecture de la Loire), de la Région et du CD42.

Evolution du programme THD42 dans la Loire depuis fin 2016

M. le Président commente l'avancement du programme THD42 dans la Loire depuis décembre 2016 avec en moyenne un point de mutualisation (PM) réalisé par semaine, ce qui représente environ 1 000 prises, globalement, ce sont 27 prises posées par jour. En matière de commercialisation (prise d'abonnement chez un Fournisseur d'Accès Internet, FAI) ce sont 4500 contrats qui ont été signés au 9 juin 2018. Il précise que le baromètre mensuel édité par l'ARCEP, Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes, place le département de la Loire avec THD42 à la 2^{ème} place en fonction du nombre de prises déployées.

Territoires connectés

M. le Président rappelle qu'une enquête avait été adressée aux délégués, la synthèse met en évidence que :

- 53% des collectivités ont un projet de vidéo-protection connectée
- 85% souhaitent avoir un réseau fibre interne
- 62% envisagent l'installation d'objets connectés

Le Président informe également que le Groupe de Travail THD va désormais s'appeler GT THD/TBD (Très Bas Débit), les délégués qui souhaiteraient intégrer ce groupe peuvent se faire connaître jusqu'au 12 juillet. Cette démarche est mise en place conjointement entre le Conseil Départemental et le SIEL-TE.

Table ronde - Territoires Connectés

M. Allion anime la table ronde sur la thématique des territoires connectés avec la participation d'élus locaux :

- Alain Beraud, Maire de Saint-Germain-Laval, qui présente la mise en place d'une télégestion dans le bâtiment culturel et sportif de sa commune suite à des problèmes de gestion de la température dans les différentes salles. Une ligne téléphonique ainsi qu'une box étaient nécessaires à l'installation de la télégestion afin de pouvoir communiquer avec le système de chauffage du bâtiment. La télégestion permet désormais de régler la température sur un écran, indépendamment de chaque salle ce qui a entraîné des économies d'énergies car la température est maintenant adaptée aux usages multiples des différentes salles. M. Beraud explique également que la commune a mis en place l'extinction de nuit après 23h30 notamment près de la salle des fêtes ; ce qui pouvait être contraignant lors d'organisation d'événements. C'est pourquoi la ville a de nouveau investi dans la télégestion afin de contrôler l'éclairage du parking.

- Robert Regeffe, conseiller municipal à Boën-sur-Lignon, expose les problèmes de réseaux sur l'assainissement auxquels la commune a été confrontée en 2014. Un système de supervision via des objets connectés a donc été mis en place afin de pouvoir maîtriser leurs ressources et avoir leurs propres données. Pour résoudre leur problème de gestion de réseau, la commune a également installé un système de sécurisation. Ces objets communiquent grâce aux contrats GSM et au partage de territoire. M. Regeffe précise que le coût des énergies a été divisé par 10.

- Gilles Perache, Maire de Saint-Romain-en-Jarez, est revenu sur la nécessité d'anticiper les futurs besoins en réseaux de télécommunication et notamment de fibre optique dans les opérations d'aménagements. Ces réseaux ne sont pas obligatoires dans les documents d'urbanisme mais ils peuvent représenter un coût important pour la commune et générer des difficultés avec les habitants. Avec la compétence optionnelle EPAT proposée par le SIEL-TE, la commune peut donc prévoir les besoins futurs.

Convergences des réseaux énergétiques et numériques

M. le Président insiste sur la complémentarité du programme THD42 et du projet Très Bas Débit liés aux objets connectés. Ces dispositifs permettent notamment de gérer plus finement l'efficacité énergétique. L'adéquation entre le Numérique et l'Energie a conduit à créer l'acronyme NUMERGIE.

II. ORDRE DU JOUR

1. - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DU 09 FEVRIER 2018

M. le Président soumet le compte-rendu de la précédente réunion du Comité Syndical à l'approbation des membres du Comité. Il rappelle que ce compte-rendu a été transmis à l'ensemble des délégués le 24 mai 2018 et n'a fait l'objet d'aucune observation.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. - PROJET DE COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2017

M. le Président confie la présidence à M. Joly pour présenter le projet des comptes administratifs et comptes de gestion de l'année 2017 et sort de la salle.

Budget Principal

Les dépenses de fonctionnement montrent que le Chapitre 11 (maîtrise des dépenses générales) est consacré principalement aux dépenses de maintenance et consommation d'électricité. Le Chapitre 12 (charges de personnel), lié au projet THD42, a augmenté même s'il y a un reversement des budgets annexes de 1.008.552,32 €. Les charges financières restent stables.

Les recettes de fonctionnement font apparaître une augmentation du Chapitre 75 avec la vente exceptionnelle des CEE pour 1.396.978,86 €. C'est grâce à ces contrats que le projet Révolution peut être financé sur les trois années à venir. Au Chapitre 74, il est noté une diminution progressive des contributions notamment dû à l'évolution de l'ancien mode de règlement des travaux sous forme d'annuités.

M. Joly rappelle que les histogrammes des comptes de l'année 2016 ont été fortement impactés par les écritures liées à la désensibilisation de l'emprunt de la SFIL et par les écritures de transfert du budget principal sur le budget annexe du THD.

M. Joly conclut en précisant que le résultat de l'exercice 2017 est positif de 5.998.976,37 € mais une partie du résultat antérieur avait été reportée en recette de fonctionnement à hauteur de 1,5 millions d'euros.

Le résultat de clôture de fonctionnement pour l'exercice 2017 est donc de 7.498.976,37 €.

Les dépenses d'investissement notent une stabilisation des travaux historiques avec notamment les travaux d'éclairage public pour 6.626.079,89 €, les travaux de dissimulation pour 5.733.999,08 €, les travaux d'électrification de 7.062.013,94 € et les travaux télécom de 48.406,67 €.

Les recettes d'investissement indiquent qu'au Chapitre 13, il est constaté une baisse des subventions de l'ordre de 2,6 millions d'euros de fonds de concours encaissés sur l'exercice.

Ainsi le résultat net de l'exercice s'élève à + 1.005.691,26 €. Il intègre les résultats affectés de l'exercice antérieur ce qui donne un résultat d'investissement de - 1.576.055,21 €.

Fonctionnement		
Recettes : 27.413.409,56 €	Dépenses : 19.914.433,19 €	Résultat : 7.498.976,37 €
Investissement		
Recettes : 31.866.168,17 €	Dépenses : 33.442.223,38 €	Résultat : - 1.576.055,21 €
	Résultat global de clôture	5.922.921,16 €
	Restes à réaliser Dépenses	19.577.499,12 €
	Restes à réaliser Recettes	17.484.591,47 €
	RESULTAT NET	3.830.013,51 €

M. Joly informe le Comité de l'état de la dette de ce Budget.

Capacité d'autofinancement (CAF) brute	6.702.066,63 €
Remboursement emprunt	2.004.796,48 €
CAF nette	4.697.270,15 €
Encours de la dette au 31 décembre	19.837.528,00 €
Ratio désendettement	2.96 ans

Les membres du Comité, à l'unanimité, approuvent le Compte Administratif et le déclarent conforme au Compte de Gestion de M. le Trésorier Principal Municipal pour l'année 2017.

Budget Annexe « Installations Energétiques »

Les dépenses d'exploitation ont augmenté du fait de la hausse des charges générales qui comprend l'augmentation du parc à entretenir, le nouveau marché de maintenance et le coût d'achat de bois et de fioul ce qui donne une augmentation de 313.835,50 €. Les dépenses de personnel restent stables mais ajustées avec les tensions sur la section de fonctionnement. Les charges financières ainsi que le reversement de la Maîtrise de l'Energie se stabilisent également.

Les recettes d'exploitation montrent une augmentation du Chapitre 70 (vente d'électricité et de chaleur). Une forte augmentation des opérations d'ordre est constatée avec la régularisation de l'amortissement des subventions. Enfin, il apparaît une contraction du Chapitre 75 (étalement de loyers et perte de redevance avec la remontée de compétence à Saint-Etienne Métropole).

Les dépenses d'investissement sont en légère reprise en matière de travaux sur les chaufferies bois.

Les recettes d'investissement indiquent une forte diminution des subventions du fait de la baisse des projets antérieurs. Il est constaté une augmentation des écritures d'ordre notamment pour les amortissements.

Le résultat net de l'exercice intègre les reports de l'année antérieure ce qui donne un résultat d'exploitation de + 151.035,58 € et d'investissement de - 930.985,43 €. Le résultat global de clôture est donc de - 779.949,85 €.

Exploitation		
Recettes : 2.026.369,24 €	Dépenses : 1.875.333,66 €	Résultat : 151.035,58 €
Investissement		
Recettes : 1.771.260,83 €	Dépenses : 2.702.246,26 €	Résultat : - 930.985,43 €
	Résultat global de clôture	-779.949,85 €
	Restes à réaliser Dépenses	1.108.238,65 €
	Restes à réaliser Recettes	1.899.645,80 €
	RESULTAT NET	11.457,30 €

M. Joly informe le Comité de l'état de la dette de ce Budget Annexe.

Capacité d'autofinancement (CAF) brute	1.098.226,97 €
Remboursement emprunt	340.170,63 €
CAF nette	758.056,34 €
Encours de la dette au 31 décembre	4.213.099,94 €
Remboursement avance	275.000,00 €
Ratio désendettement (avec remboursement avance au B.P.)	7.46 €

Les membres du Comité, adhérents à cette compétence, à l'unanimité, approuvent le Compte Administratif et le déclarent conforme au Compte de Gestion de M. le Trésorier Principal Municipal pour l'année 2017.

Budget Annexe « Groupement d'achat d'énergies »

Fonctionnement 2017	
Dépenses	7.437.705,82 €
Recettes	7.481.198,37 €
Résultat exercice 2017	43.492,55 €
Résultat de clôture exercice 2016	-44.048,20 €
Part affectée fonctionnement en 2016	-44.048,20 €
Résultat reporté en 2016	-44.048,20 €
Résultat de clôture 2017, déficit de fonctionnement	-555,65 €

Les dépenses de fonctionnement sont en augmentation ainsi que les recettes.

Cependant, le résultat de 2016 est négatif (- 44.048,20€) du fait du décalage dans le temps des remboursements des communes adhérentes au groupement d'achat.

Les membres du Comité, adhérents à cette compétence, à l'unanimité, approuvent le Compte Administratif et le déclarent conforme au Compte de Gestion de M. le Trésorier Principal Municipal pour l'année 2017.

Budget Annexe « Très Haut Débit »

Les dépenses de fonctionnement montrent une augmentation des charges de personnel avec la montée en puissance des travaux. Il en est de même pour les charges financières avec la mobilisation d'emprunts complémentaires.

Les recettes de fonctionnement indiquent une hausse de redevance du fermier du fait de la montée en charge de la livraison des prises. Les adhésions des EPCI restent stables de par le mode de calcul.

Les dépenses d'investissement enregistrent une augmentation de 53% du montant des travaux du fait de la montée en puissance du déploiement THD et une baisse du montant alloué aux études.

Les recettes d'investissement montrent que le Chapitre 13 (fonds de concours, FSN et Orange) suit la même tendance que les travaux. A noter que 20 millions d'euros d'emprunts ont été mobilisés en ce qui concerne le Chapitre 16.

Le résultat net de l'exercice intègre les reports de l'année antérieure ce qui donne un résultat d'exploitation de + 493.548,89 € et d'investissement de 8.789.747,93 €. Le résultat global de clôture est donc de 9.238.296,82 €.

Fonctionnement		
Recettes : 3.121.871,81 €	Dépenses : 2.628.322,92 €	Résultat : 493.548,89 €
Investissement		
Recettes : 69.322.827,12 €	Dépenses : 60.533.079,19 €	Résultat : 8.789.747,93 €
	Résultat global de clôture	9.238.296,82 €
	Restes à réaliser Dépenses	59.064.364,81 €
	Restes à réaliser Recettes	53.601.916,04 €
	RESULTAT NET	3.820.848,05 €

M. Joly informe le Comité de l'état de la dette de ce Budget Annexe :

Capacité d'autofinancement (CAF) brute	462.045,19 €
Remboursement emprunt	296.781,32 €
CAF nette	165.263,87 €
Encours de la dette au 31 décembre	51.829.885,00 €
Ratio désendettement	112,17 ans

Les membres du Comité, adhérents à cette compétence, à l'unanimité, approuvent le Compte Administratif et le déclarent conforme au Compte de Gestion de M. le Trésorier Principal Municipal pour l'année 2017.

3. - AFFECTATION DU RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

M. le Président rejoint la salle et continue de suivre la séance avec les membres du Comité.

M. Joly poursuit avec la présentation des affectations du résultat du Compte Administratif des différents Budgets du Syndicat.

Budget principal

5 798 976,37 € à l'article 1068 « Excédents capitalisés » en investissement.

1 700 000 € à l'article 002 « Résultat reporté » en fonctionnement.

Les membres du Comité, à l'unanimité, valident l'affectation détaillée ci-dessus au Budget Supplémentaire 2018 du Budget Principal.

Budget annexe « Installations Energétiques »

139 578,28 € à l'article 1068 « Excédents capitalisés » en investissement

11 457,30 € à l'article 002 « Résultat reporté » - recettes de fonctionnement

Les membres du Comité, adhérents à cette compétence, à l'unanimité, valident l'affectation détaillée ci-dessus au Budget Supplémentaire « Budget Annexe Installations Energétiques ».

Budget annexe « Groupement d'Achat d'énergies »

555,65 € à l'article 002 « Résultat reporté » - dépenses de fonctionnement

Les membres du Comité, adhérents à cette compétence, à l'unanimité, valident cette affectation au Budget Supplémentaire « Budget Annexe Groupement d'achat d'énergie ».

Budget annexe « Très Haut Débit »

493 548,89 € à l'article 002 « Résultat reporté » - dépenses de fonctionnement

Les membres du Comité, adhérents à cette compétence, à l'unanimité, valident cette affectation au Budget Supplémentaire « Budget Annexe Très Haut Débit »

4. - PROJET BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2018

M. Joly expose le rapport sur le Budget Supplémentaire 2018.

Budget Principal

Les restes à réaliser correspondent aux dépenses d'investissement engagées non mandatées, pour la somme de 19.577.499,12 € et aux recettes d'investissement, soit 17.484.591,47 €. Il est proposé d'affecter une partie de l'excédent 2017 au bénéfice des charges générales et des dépenses du personnel. M. Joly précise que pour l'investissement les principales dépenses se trouvent, pour la somme d'un million d'euro, le Géo-référencement (PCRS : Plan de Corps de Rue Simplifié). Il est également proposé de modifier le budget primitif avec un total de dépenses et recettes de fonctionnement d'ordre de 26.863.553,12 € et en investissement de 64.352.367,84 €. Ainsi, du fait des restes à réaliser et des nouvelles inscriptions, cela porte le budget principal supplémentaire du SIEL 2018 à 91.215.920,96 € en dépenses et recettes.

M. Frachisse (Ecoche) s'interroge sur le fait que l'augmentation de 200 000 € des charges de personnel liées au programme THD se trouve affecter dans le budget principal. M. le Président précise que c'est le budget principal qui porte les charges de personnel et ensuite chaque budget annexe rembourse les charges qui lui correspondent. Les membres du Comité, à l'unanimité, approuvent le projet de Budget Supplémentaire 2018 du Budget Principal.

Budget Annexe « Installations Energétiques »

Les restes à réaliser en dépenses s'élèvent à 1.108.238,65 € et ceux en recettes à 1.899.645,80 €. En fonctionnement, il est précisé qu'une renégociation de deux emprunts pour un montant total de 1.450.000 € permettra d'économiser 48.000 € de charges financières sur 15 ans (taux fixe de 1,8% au lieu 4% au moment de la signature). M. Joly explique que dans les 300.000 € d'immobilisation en cours est incluse une enveloppe pour des projets ombrières.

Cela porte donc le Budget Supplémentaire Budget Annexe « Installations Energétiques », en dépenses et en recettes, à la somme de 9.925.160,38 €.

Les membres du Comité, adhérents à cette compétence, à l'unanimité, approuvent le projet de Budget Supplémentaire 2018 pour le Budget Annexe « Installations Energétiques ».

Budget Annexe « Groupement d'achat d'énergies »

Compte tenu des nouvelles inscriptions, ce Budget Annexe s'équilibre, tant en dépenses qu'en recettes sur la section d'exploitation, en présentant la somme de 8.335.555,65 €.

Les membres du Comité, adhérents à cette compétence, à l'unanimité, approuvent le projet de Budget Supplémentaire 2017 pour le Budget Annexe « Groupement d'achat d'énergie ».

Budget Annexe « Très Haut Débit Télécom »

Les restes à réaliser en dépenses sont de 59.064.364,81 € et ceux en recettes de 53.601.916,04 €.

Compte tenu des restes à réaliser et des nouvelles inscriptions, cela porte le Budget Annexe « Très Haut Débit » à la somme de 127.906.330,36 €.

Les membres du Comité, adhérents à cette compétence, à l'unanimité, approuvent le projet de Budget Supplémentaire 2018 pour le Budget Annexe « Très Haut Débit Télécoms ».

5. - BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS DES BIENS IMMOBILIERS OPERES PAR LE SIEL EN 2017

M. Joly soumet à l'approbation du Comité le bilan des acquisitions et des cessions opérées par le SIEL en 2017.

Le Comité, à l'unanimité, approuve ce bilan qui sera annexé au Compte Administratif 2017 du Budget Principal du SIEL.

M. Joly attire l'attention des membres du Comité sur les délais de paiement tous budgets confondus. Ainsi, les charges financières liées au portage de trésorerie à plus de 50 jours s'élèvent à 60 000€. Aussi, il demande aux délégués de faire remonter cette problématique auprès du service comptable de leurs collectivités et de rappeler la nécessité de régler le syndicat dans le délai des 30 jours.

Il invite ensuite tous les participants à signer le budget à la fin du Comité.

6. - FACTURATION USAGERS DU RESEAU MOBILOIRE IRVE

M. le Président donne la parole à M. Rossetti concernant la délibération sur la facturation aux usagers du réseau MOBILOIRE.

Il est précisé que pour la facturation des usagers abonnés MOBILOIRE le paiement s'effectuera a posteriori par prélèvement automatique ou paiement d'un titre de recette, pour tout abonnement.

Pour les usagers d'un opérateur de mobilité en itinérance, le coût facturé aux opérateurs sera identique aux abonnés MOBILOIRE.

Pour les usagers non abonnés à aucun opérateur mobilité, le paiement se fera par smartphone via une application avec un paiement à l'acte par carte bancaire. Le coût de la recharge sera identique aux abonnés MOBILOIRE.

M. Picard (Renaison) s'interroge sur la durée de la convention de Roannais Agglomération pour la facturation. M. le Président précise que le projet de convention ne comporte pas de durée et qu'elle peut être interrompue suivant la décision de Roannais Agglomération.

M. Brosse (Saint-Didier-sur-Rochefort) demande à quoi correspond le coût de 1€80 par heure concernant la tarification à l'heure et si ce tarif est proportionnel au coût de l'énergie ainsi qu'à la quantité d'énergie utilisée.

M. le Président précise que les simulations de tarif ont été établies pour mettre en place un barème simple d'utilisation qui prenne en compte notamment le coût de l'énergie. Il indique que ce barème est provisoire car la Loire va rejoindre le groupement de bornes régional, de ce fait le tarif évoluera pour s'harmoniser au niveau du territoire, d'ici 2019-2020.

Les membres du Comité, adhérents à cette compétence, à l'unanimité, approuvent la mise en place de la facturation des usagers du réseau MOBILOIRE qui se fera à partir du 1^{er} juillet 2018.

III. INFORMATIONS GENERALES

a) SYNTHÈSE DES COMPTES RENDUS DES REUNIONS DU BUREAU DU 09 FEVRIER ET DU 09 AVRIL 2018

Les délibérations des Bureaux des 9 février et 9 avril 2018 ont fait l'objet d'une synthèse transmise avec le dossier du présent comité, elles portaient sur :

A - TRAVAUX ET INTERVENTIONS : RESEAUX

a) Travaux programmés - Bureaux des 9 février et 9 avril 2018

(Pour un montant total HT de 37.610.347 euros dont 17.623.375 euros à la charge du SIEL).

	Montant total HT €	Charge du SIEL €
Renforcement et extensions	1.014.724	1.014.724
Eclairage public	5.193.192	769.828
Esthétique	1.597.884	526.725
Sécurisation	1.382.445	1.139.283
Réseau Fibre Optique	27.308.784	13.428.088
Bornes de charge	741.789	365.198
Etudes et Réalisations Energétiques	379.529	379.529

- Attribution marchés publics (Bureau du 9 février 2018)

Voté à l'unanimité.

b) Très Haut Débit

- Convention SNCF-THD42 (Bureau du 9 février 2018)

Voté à l'unanimité.

B - SERVICE PUBLIC

- Vente de terrains à la commune de Lentigny (Bureau du 9 février 2018)

Voté à l'unanimité

- Vente de terrains à la commune de St Germain Laval (Bureau du 9 avril 2018)

Voté à l'unanimité.

- Convention d'utilisation d'une plateforme d'échange internet « E-Plans » (Bureau du 9 février 2018)

Voté à l'unanimité.

- Avenant au contrat de concession - Prolongation du Protocole PCT (Bureau du 9 février 2018)

Voté à l'unanimité.

- Convention de remise à la commune de Veauce d'une canalisation de gaz abandonnée (Bureau du 9 février 2018)

Voté à l'unanimité.

- **Protocole transactionnel cadre SIEL-Saint Etienne Métropole** (Bureau du 9 avril 2018)

Voté à l'unanimité.

- **Programme THD42-Subventions FEDER** (Bureau du 9 avril 2018)

Voté à l'unanimité.

- **Les expérimentations infrastructures connectées** (Bureau du 9 avril 2018)

Voté à l'unanimité.

- **Les Contrats de Transition Ecologique** (Bureau du 9 avril 2018)

Voté à l'unanimité.

C - FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT

a) Bureau

- **Désignation des représentants pour le comité de suivi contrat pluriannuel SIEL-Département de la Loire** (Bureau du 9 avril 2018)

Voté à l'unanimité.

b) Personnel

- **Bilan d'activités du CGAS-SIEL et demande de subvention** (Bureau du 9 février 2018)

Voté à l'unanimité.

- **Avenant n° 3 au contrat d'assurance prévoyance à adhésion facultative avec la MNT pour les agents du SIEL** (Bureau du 9 février 2018)

Voté à l'unanimité.

- **Renouvellement d'adhésion au service santé au travail du Centre de gestion de la Loire** (Bureau du 9 avril 2018)

Voté à l'unanimité.

- **Convention de mise à disposition partielle (8h hebdomadaire) d'un agent du pôle ADS au profit de la CDC Charlieu Belmont** (Bureau du 9 février 2018)

Voté à l'unanimité.

- **Renouvellement des instances de représentation du personnel de la fonction publique (Comité technique et CHST)** (Bureau du 9 avril 2018)

Voté à l'unanimité.

c) Juridique

- **Référé mesure utile - Numéricable** (Bureau du 9 février 2018)

Voté à l'unanimité.

- **Contentieux - Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité(TCCFE)** (Bureau du 9 avril 2018)

Voté à l'unanimité.

d) Locaux

- **Renouvellement de la Convention de mise à disposition de locaux médicaux** (Bureau 9 février 2018)

Voté à l'unanimité.

D - ENERGIES ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE

a) Actions en partenariat

- **Coopération SIEL -Fonds Arménien** (Bureau du 9 avril 2018)

Voté à l'unanimité.

M. Picard (Renaison) questionne sur l'action en partenariat avec le Fonds Arménien, il souhaite savoir si celui-ci a eu un coût. M. le Président précise que le partenariat a eu un coût de 2 000 €. Il informe que l'importation des lampes et panneaux solaires thermiques est une production en lien avec une entreprise ligérienne et doit se faire dans les prochains jours. Un retour sera fait sur cette action.

G - NOTES D'INFORMATION

Plusieurs notes d'information de portée générale et ne nécessitant pas de délibération ont été présentées aux différents bureaux.

Bureau du 9 février 2018

- Rapport d'exécution des marchés - années 2017
- Décisions prises par le Président dans le cadre de ses délégations
- Contentieux Saint Martin La Plaine - SIEL
- Projet centrale photovoltaïque au sol Saint Genest Malifaux

- Rapport d'activités des services 2017

Bureau du 9 avril 2018

- Evolution des statuts -Méthodologie
- Compte administratif
- Augmentation capital de la SEM
- Règlement Général sur la Protection des données (RGPD)
- Avenant au contrat d'affermage THD42

b) RAPPORT D'ACTIVITE DES SERVICES 2017

M. le Président souhaite apporter quelques commentaires sur le rapport d'activité 2017 qui a été adressé aux adhérents. Il indique que le budget annuel réalisé est de 125 millions d'euros (75% d'investissement et 25% de fonctionnement). 32 kilomètres de réseaux électriques ont été dissimulés sur un total de 57,5 kilomètres renouvelés. 9 millions d'euros sont dédiés à l'éclairage public.

Les montants d'investissement démontrent le dynamisme du syndicat grâce aux actions délibérées par les collectivités. Les différentes opérations réalisées en 2017 génèrent près de 1 000 emplois directs et indirects, dans la Loire, ce qui favorise l'économie locale.

Concernant les principales compétences du SIEL, pour le THD 6 200 PTO ont été posées en 2017. 900 000 € ont été contractés pour les énergies renouvelables. 2 530 bâtiments publics ont été suivis et 14 nouvelles centrales photovoltaïques ont été construites. A noter également l'apparition de 106 bâtiments télégerés et la réalisation de 138 études énergétiques.

M. le Président explique que le SIEL-TE a été partenaire officiel du France Electrique Tour dont l'objectif est de valoriser la mobilité électrique. 12 nouvelles bornes de recharge ont été mises en place en 2017. Le nombre d'élèves ayant participé aux différentes actions pédagogiques sur l'énergie est de 2 800, incluant le prix Ecoloustic.

c) DEBAT POUR LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ENERGIE

Dans le cadre du débat pour la Programmation Pluriannuelle de l'Energie, l'Etat a lancé une consultation publique à laquelle le SIEL a souhaité participer comme il le fait systématiquement. M. le Président rappelle que 30 propositions ont été élaborées et envoyées aux délégués afin qu'ils puissent y répondre. Au total, 10 propositions ont été retenues ainsi que 2 propositions ouvertes. Celles-ci ont été décidées lors du Groupe de Travail « Transition Energétique », de la CCSP et également lors du Bureau du 11 juin 2018.

M. le Président énonce les 10 propositions retenues ainsi que les scores des votes :

1. **Flécher entre 70 et 80 % des crédits TEPOS/TEPCV sur la rénovation énergétique des bâtiments anciens.**
Taux de réponse : 61.1 %
2. **Mettre en place des taux d'emprunt bonifiés pour la rénovation thermique et les énergies renouvelables.**
Taux de réponse : 55.6 %
3. **Viser un guichet unique pour l'instruction des projets de production locale d'énergie renouvelable soumis à autorisation (solaire, éolien, hydroélectricité, biomasse...).**
Taux de réponse : 50 %
4. **Définir des modalités attractives du tarif d'achat pour la vente du surplus d'électricité photovoltaïque afin de favoriser l'autoconsommation.**
Taux de réponse : 44.4 %
5. **Imposer la collecte des déchets organiques (ménages, collectivités, entreprises) sur les territoires et les valoriser via la méthanisation avec injection et/ou production de chaleur.**
Taux de réponse : 44.4 %
6. **Pérenniser les politiques d'État (tarifs achat, réglementation, modalités administratives) afin de ne pas déstabiliser des projets en cours et de donner des perspectives aux porteurs de projets.**
Taux de réponse : 44.4 %
7. **Mettre en place une bonification des CEE pour les opérations de rénovation énergétique globale d'un bâtiment (bouquet de travaux).**
Taux de réponse : 44.4 %
8. **Se donner des objectifs réalisables au regard d'un état des lieux, du contexte et des perspectives.**
Taux de réponse : 44.4 %
9. **Mettre en place des démonstrateurs locaux et indépendants pour la mise en œuvre de l'éclairage public et de l'éclairage intérieur des bâtiments publics (télégestion, détection, innovations...).**
Taux de réponse : 38.9 %
10. **Favoriser le stockage et l'autoconsommation locale d'énergie.**
Taux de réponse : 38.9 %

M. Savatier (CDC Pays d'Urfé) indique que du fait du délai de réponse relativement court, les contributions à l'enquête ont été faites par les communes, l'échange au niveau de l'EPCI n'a pas pu se dérouler. Il souhaiterait

que la proposition n°5 soit reformulée car pour les territoires ruraux la gestion des déchets est gérée différemment qu'en ville. Il convient de s'attacher à rester pragmatique car c'est un vœu mentionné dans la contribution n°8 (avoir des objectifs réalisables).

De plus, il se permet d'insister sur l'importance du pilotage des installations qu'elles soient de chauffage, de production d'électricité etc et de travailler en lien avec Météo France pour asservir la production et anticiper les écarts de température.

Il s'interroge par contre sur des objectifs nationaux comme la réhabilitation de 500 000 logements, objectifs trop ambitieux voir inatteignables alors que le travail sur la régulation porte ses fruits et peut s'appliquer dans de nombreux domaines.

M. le Président confirme effectivement les points intéressants soulevés par M. Savatier. Le point n°5 de la contribution sera reformulé notamment sur la question de la gestion des déchets en zone rurale. En ce qui concerne le pilotage et la télégestion, M. le Président précise que le syndicat est favorable pour développer la télégestion sur les sites où elle est bénéfique, expérimenter la régulation prévisionnelle (régulation des chauffages en fonction des prévisions météo, soit par des transferts des fichiers de Météo-France, soit par des stations météo autonomes, comme cela se pratique déjà un peu) et certifier les entreprises dédiées à la performance énergétique par un organisme agréé.

M. le Président précise que le comité du 11 juin 2018 est invité à prendre acte avant la transmission aux autorités du débat.

IV. QUESTIONS DIVERSES

M. Dubouis (Pélussin) s'interroge au sujet des fonds de concours abordé lors du Comité Syndical du 09 février 2018, il souhaite avoir des précisions sur le retour qui était attendu. M. le Président répond que Monsieur le Préfet n'a pas déféré le syndicat à jour, il a saisi de nouveau le syndicat en lettre recommandée avec accusé de réception mais la pièce à laquelle il fait référence n'a pas été jointe. Le syndicat est en attente de ce document.

M. le Président informe l'assemblée que le prochain Comité se tiendra le 14 décembre 2018 à 17h00, lieu à définir. La séance est levée à 19h00.